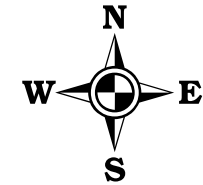


Projet d'arrêté préfectoral délimitant  
les zones de frayères, d'alimentation et de croissance de la faune piscicole  
dans le département des Côtes-d'Armor

Annexe 2 bis



Service Environnement (SE)

— Cours d'eau ou plans d'eau abritant des frayères des poissons de la liste 2 (brochet, grande alose)

BDCARTO©IGN

Direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor (DDTM 22)

Carte à caractère informatif.  
Seul le libellé de l'arrêté fait foi